

## Prise de position de la commission de nutrition de la société allemande de médecine de l'enfant et de l'adolescent à propos de la commercialisation d'aliments de complément pour biberon

Böhles H. J., Fusch C., Genzel-Boroviczény O., Henker J., Koletzko B. (Vorsitzender), Kersting M., Lentze M. J., Maaser R. G., Mihatsch W., Przyrembel H., Wabitsch M.

Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

La Commission de nutrition de la Société allemande de médecine de l'enfant et de l'adolescent a pris position à propos de la commercialisation d'aliments de complément sous forme liquide qu'elle estime inacceptable du point de vue pédiatrique<sup>1)</sup>. Sous des appellations tels «*Trinkbrei*» (à la lettre: bouillie buvable, bouillie pour biberon), «*Trink-Mahlzeit*» (repas biberon), et «*Gute-Nacht-Fläschchen*» (biberon – bonne nuit), de nombreux produits ne correspondant pas à la législation européenne pour l'alimentation des nourrissons et pour l'alimentation de suite<sup>2)</sup> sont proposés pour les repas au biberon du nourrisson (*tabl. 1, voir texte allemand*).

La teneur énergétique de la plupart de ces aliments se situe entre 80 et 110 kcal/100 ml, ce qui les rend totalement inadéquats pour l'alimentation au biberon d'enfants en bonne santé et ne souffrant pas de malnutrition. Les nouvelles recommandations européennes pour l'alimentation du nourrisson de décembre 2006 stipulent que les produits destinés à l'alimentation au biberon de nourrissons ou de petits enfants (préparations initiales ou laits de suite) doivent comporter une densité énergétique de 60–70 kcal/100 ml<sup>2)</sup>. La pratique commerciale actuelle peut induire en erreur le consommateur qui pourrait prendre les produits en question pour des aliments initiaux pour nourrissons et laits de suite.

L'alimentation au biberon par des aliments avec une densité énergétique très élevée, comme c'est le cas pour la plupart de ces produits proposés comme aliments de complément pour le biberon, s'allie à un risque élevé de suralimentation. L'excès de prise pondérale auquel il faut s'attendre durant la petite enfance suite à la consommation régulière de ces produits est associé selon

trois méta-analyses parues récemment<sup>3)-5)</sup>, à un risque significativement élevé d'obésité ultérieure.

L'introduction de produits à base de céréales contenant du gluten pour l'alimentation au biberon est à proscrire, car cela entraîne régulièrement l'introduction précoce de doses importantes de gluten. Des investigations en Suède montrent que cette pratique alimentaire est associée à un risque élevé de coeliakie sévère<sup>6)</sup>.

Par ailleurs il faut craindre que la propagation de produits riches en hydrates de carbone pour le biberon du soir, induise à l'utiliser comme aide à l'endormissement avec pour conséquence un risque accru de caries des incisives.

La commission de nutrition de la Société allemande de médecine de l'enfant et de l'adolescent est de l'avis que la commercialisation d'aliments de complément pour le biberon est irresponsable et met en danger la santé des enfants. Les pédiatres devraient vivement déconseiller aux familles l'utilisation de ces aliments de complément pour biberon pour l'alimentation des nourrissons et des petits enfants en bonne santé. La commission de nutrition de la société allemande de médecine de l'enfant et de l'adolescent invite les producteurs à renoncer immédiatement à la commercialisation d'aliments de complément pour biberon destinés aux enfants en bonne santé.

**Références:** Voir le texte allemand.

### Correspondance:

Univ.-Prof. Dr. med. Berthold Koletzko  
Dr. von Haunersches Kinderspital  
Klinikum der Universität München  
Lindwurmstrasse 4  
D-80337 München

## Commentaire de la commission de nutrition de la Société Suisse de pédiatrie

Baehler P., Baenziger O., Belli D., Braegger C. (Präsident), Délèze G., Laimbacher J., Spalinger J., Studer P., Furlano R.

La Commission de nutrition de la Société Suisse de pédiatrie soutient la «Prise de position à propos de la commercialisation d'aliments de complément» pour biberon de la Commission de nutrition de la Société allemande de médecine de l'enfant et de l'adolescent.

De tels produits sont également proposés en Suisse, en complément de l'alimentation de départ ou de suite et de lait de vache dilué. Certains de ces produits ont une

teneur énergétique trop élevée et représentent donc un risque de suralimentation et par la suite d'obésité (*voir tableau*).

Ces aliments de complément pour le biberon sont souvent proposés avec l'indication «sans adjonction de sucre cristallisé» (saccharose), mais contiennent souvent glucose et fructose. Ces hydrates de carbone représentent aussi un risque cariogène.

Pour ces raisons, la commission de nutrition de la Société Suisse de pédiatrie décon-

seille la consommation de ces produits. Fait réjouissant, certains fabricants ont déjà réagi à la publication de la commission de nutrition de la Société allemande de médecine de l'enfant et de l'adolescent et supprimé la production de certains produits, respectivement ont adapté la composition et les indications pour la préparation d'autres produits pour que la teneur énergétique ne dépasse pas les 70 kcal/100 ml.

Fabricant	Nom du produit	kcal/100 ml	Recommandé dès
Bimbosan	Bio-Reis, crème de riz	80-86*	5 <sup>ème</sup>
Bimbosan	Hosana 3-céréales	80-86*	5 <sup>ème</sup>
Bimbosan	Bio-Hirsana, crème de millet	90*	5 <sup>ème</sup>
Bimbosan	Bifrutta repas fruité	79-85*	5 <sup>ème</sup>
Bimbosan	Primosan céréales et légumes	79-85*	5 <sup>ème</sup>
Bimbosan	Prontosan 5-Céréales	79-85*	5 <sup>ème</sup>
Bimbosan	Bio-7 spécial 7-Céréales	80-86*	5 <sup>ème</sup>
Bimbosan	Bio-2	80-86*	5 <sup>ème</sup>
Galactina	Ceralino Complément de lait aux céréales et Ovomaltine	87	7 <sup>ème</sup>
Galactina**	Ceralino Complément de lait aux céréales et arôme vanille	89	7 <sup>ème</sup>
Galactina**	Ceralino Complément de lait aux céréales et banane	86	7 <sup>ème</sup>
Galactina**	Ceralino Complément de lait aux céréales et cacao	86	9 <sup>ème</sup>
Galactina**	Céralino flocons de riz	73	5 <sup>ème</sup>
Hipp***	Gute-Nacht-Fläschchen («biberon bonne nuit»)	72	6 <sup>ème</sup>
Nestlé****	Lactoplus Malt	81	7 <sup>ème</sup>
Nestlé****	Lactoplus Miel	81	7 <sup>ème</sup>
Nestlé****	Lactoplus Chocomalt	81	9 <sup>ème</sup>
Nestlé	Baby Milk & Cereals Vanille	96	7 <sup>ème</sup>
Nestlé	Baby Milk & Cereals Petit Beurre	96	7 <sup>ème</sup>

### Correspondance:

Prof. Dr. med. Christian P. Braegger  
Gastroenterology and Nutrition  
University Children's Hospital  
Steinwiesstrasse 75  
8032 Zurich  
[christian.braegger@kispi.uzh.ch](mailto:christian.braegger@kispi.uzh.ch)

**Tableau 1: Produits avec une teneur énergétique élevée (> 70 kcal/100 ml) commercialisés en Suisse pour l'alimentation au biberon du nourrisson.**

Nous ne garantissons pas l'intégralité de ce tableau ni l'absence de toute erreur. Tous les produits sont préparés selon les indications actuelles des fabricants (juin 2008).

\* Calculé pour biberons de lait pour nourrissons, selon les indications du fabricant sur les site Bimbosan (situation du 12.06.2008)

\*\* La firme Hero a informé par courrier la commission de nutrition de la Société Suisse de Pédiatrie «... que Hero prévoit le retrait des compléments de lait Ceralino aux céréales vanille, banane et cacao ainsi que Ceralino flocons de riz au courant de l'année.»

\*\*\* La firme HIPP nous a communiqué le 06.06.2008, que les indications concernant le «Gute-Nacht-Fläschchen» (Biberon-bonne nuit) seront revues pour le 01.11.2008 pour ne plus dépasser 70 kcal/100 ml.

\*\*\*\* La firme Nestlé nous a informés par courrier du 03.06.2008. que les indications pour la préparation de Lactoplus seront revues et que ces produits contiendront dès début 2009 70 kcal/100 ml au maximum.